

Neufchâtel-en- Hardelot

MAI 1998

N°1

L E M A G A Z I N E M U N I C I P A L

info



Sommaire

2

L'événement

- L'ouverture de l'Autoroute A16
- Valorisation paysagère
- Développement économique

4

Le dossier

- La charte d'urbanisme

6

La page touristique

- Qui fait quoi... Comment et pourquoi

8

Arts et loisirs

- Les goûts, les couleurs... et les saveurs

10

La vie des sports

- Coups de projecteur

MAGAZINE BI-ANNUEL

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

Jean-Pierre PONT

RESPONSABLE DE LA REDACTION :

Gisèle CASTELLON

COMITE DE REDACTION :

Bernard DELECOUR : urbanisme, environnement,

Gisèle CASTELLON : Arts et loisirs, l'événement, vie des sports

Gilles BROUSSE : vie des sports

Martine BOULONGNE, Stéphanie BOULANGER : la page touristique

CONCEPTION, CREATION :

AGENCE WELL' COM - TEL : 03 20 42 94 94

IMPRESSION : SIB.

PHOTOS : Mairie, Office de Tourisme, Well'Com

Editorial



L'esprit et la lettre



L'un des objectifs clés retenu pour notre action municipale était la communication.

Dans l'esprit, c'était exprimer notre volonté de transparence, informer nos concitoyens des projets envisagés et les associer par là même à nos ambitions.

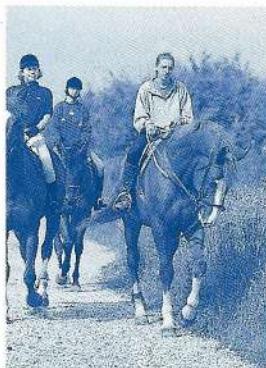
En créant ce magazine, complément bisannuel du "courrier" mensuel, nous finalisons cet objectif à la lettre, car il nous procure un espace plus large pour développer les dossiers, exposer les grands projets et donner ainsi à tous, des éléments d'analyse et de compréhension de notre action.

Notre souhait, dans ces pages, est d'aller plus loin avec vous sur des thèmes locaux, régionaux et, pourquoi pas, nationaux. Ce premier numéro vous présente les points forts de cette année 1998 dans notre commune. Le second, à l'automne, fera le point sur la saison touristique écoulée et tracera des perspectives pour 1999.

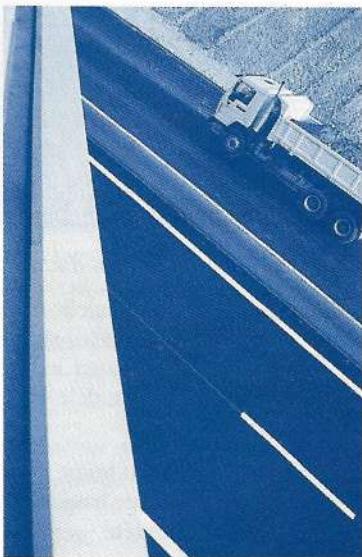
Toujours soucieux de vous satisfaire et dialoguer avec vous, nous recevrons vos remarques, vos critiques et vos suggestions avec le plus grand intérêt.

J.P. Pont

Le maire



L'événement



Ouverture de l'autoroute A16 MAI 1998



L'A16, formidable opportunité pour NEUFCHATEL-HARDELOT de confirmer son potentiel de développement.

L'A16, porte ouverte à tous les touristes : parisiens, nord européens (britanniques, hollandais et allemands). L'A16, accès direct à la station en prolongement du tunnel sous la Manche.

A nous de faire valoir nos atouts dus à un environnement exceptionnel : large plage de sable fin bordant une forêt étendue, accueillante aux promeneurs et aux sportifs sans oublier notre potentiel de tourisme rural dans le village, avec accueil à la ferme et gîtes ruraux paisibles et pittoresques.

Nul doute que l'A16 renforcera la vocation touristique de notre commune, affirmant sa capacité de développement économique. En effet, la qualité de vie qu'elle propose, associée à cette nouvelle accessibilité, fournira un attrait de poids aux investisseurs que nous accueillerons.

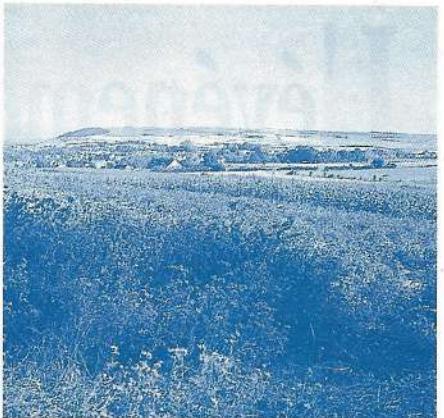
Sur le plan technique, le passage de l'A16 en forêt d'HARDELOT a suscité bien des discussions dans les chaumières mais finalement, la solution retenue de la tranchée couverte, d'une longueur de 800 mètres (chantier dans le chantier), permet le rétablissement de la continuité forestière par reconstitution du sol et du boisement. Ainsi, le charme très spécifique de notre environnement forestier ne sera en rien altéré.

Ce formidable tremplin touristique que constitue l'A16 renforce notre volonté d'étendre notre action municipale vers l'accroissement des activités économiques, culturelles et sportives tout au long de l'année, ainsi que les actions de communication en termes d'événements et d'équipements.

L'A16 est un élément structurant fondamental pour la Côte d'Opale et nous saurons saisir cette chance de révéler les atouts spécifiques de NEUFCHATEL-HARDELOT à un plus vaste public de touristes et d'investisseurs.

G.C.

Le 1% paysage et développement



Une chance pour la commune et le développement touristique d' HARDELOT, c'est la desserte directe de l'autoroute A16 qui sera baptisée RD 308 puisqu'il s'agit d'une route départementale réalisée et financée par le Conseil Général du Pas-de-Calais.

Une crainte aussi, c'était la détérioration de l'environnement par cette nouvelle infrastructure s'ajoutant à celle de l'autoroute et une perturbation supplémentaire pour le travail des exploitants agricoles.

Cette liaison est en cours de travaux (au moment de la rédaction de cet article) (1) et son impact sur le paysage apparaît, heureusement, limité tandis que la demande des cultivateurs a été prise en compte aussi bien pour l'accès de leurs engins de culture que pour le remembrement de leurs terres, même si ce n'est pas l'idéal !

C'est dans cet objectif de protection de l'environnement que l'Etat (Eh oui !) a décidé en 1994 d'étendre à l'ensemble des axes structurants du programme autoroutier, devant faire l'objet d'aménagements importants, la politique du 1% paysage et développement.

Le principe est de consacrer 1% du montant des investissements à la valorisation paysagère ainsi qu'au développement économique des régions traversées, sous réserve d'une contribution équivalente des collectivités concernées. En clair : le coût de l'ouvrage de la section de l'A16 entre AMIENS et BOULOGNE-SUR-MER, qui a été concédée à la Société des Autoroutes du Nord et de l'Est de la France (SANEF), est de 4,5 milliards. Un finance-

As-tu vu Mont(er).....Violette ?

Cela étant, quelle sera la perception du paysage pour l'automobiliste empruntant l'A16 à hauteur de notre échangeur ? C'est l'une des rares ouvertures visuelles suffisamment large pour avoir le temps, venant du Sud, de saisir les reliefs proches de la Motte Féodale de la Bucqueuse et du Mont Violette, marquant la transition avec la "boutonnière du boulonnais".

Venant du Nord, la vision est plus brève au sortir de la tranchée couverte de la forêt d'HARDELOT ; la perception de cette "porte du boulonnais" est renforcée par les deux parois de craie rappelant les falaises du Blanc Nez.

ment de 45 millions de francs est donc mobilisé par la SANEF pour permettre aux communes riveraines de valoriser si possible les paysages autour de cette autoroute et de réparer les effets négatifs qu'elle aura induits.

Le District de BOULOGNE-SUR-MER (dont nous faisons partie), a décidé en Avril 1997 de coordonner les études entreprises par les communes concernées, afin de présenter un projet global avec l'aide de "Boulogne-Sur-Mer Développement".

NEUFCHATEL-HARDELOT avec NESLES constitue un point fort de l'itinéraire de l'A16.

C'est la Porte Géographique du Boulonnais marquée par la Motte Féodale de la Bucqueuse à gauche (en venant du Sud) et le Mont Violette à droite, à la hauteur de l'échangeur. A partir de là, le paysage se décline sur trois plans : la plaine agricole ouverte d'abord, (3) les arrières bocagers de NEUFCHATEL au-delà et au loin la forêt d'HARDELOT, le Mont Saint-Frieux et la mer.

D'un point de vue géologique, la voie nouvelle traverse deux entités fortes séparées par le Chemin de Samer. En venant de l'A16 :

- le "coteau calcaire" caractérisé par des champs cultivés avec quelques escarpements de talus,
- le "fond de vallée", constitué d'alluvions anciennes : village de NEUFCHATEL entouré d'un maillage bocager.

C'est à partir de ces données qu'une étude a été réalisée pour notre projet communal de traitement paysager comprenant gross

modo quatre types d'action :

- Le long de la nouvelle desserte, il faut laisser les vues ouvertes sur l'environnement et donc reconstituer le paysage au sol en s'inspirant du modèle caractéristique des terrains.

- Les arrières du bourg devenant une façade, le maillage de haies bocagères sera renforcé et complété.

- Sur la RD 940 (route départementale reliant ETAPLES et BOULOGNE-SUR-MER), le nouveau rond-point décalé nécessitera de traiter le "désolé" le long de la voie ferrée par des plantations de taillis ponctués de bouquets d'arbres et, de façon identique, le rond-point.

- Le long de la RD 940 entre ce rond-point et l'entrée Nord de NEUFCHATEL, il y a lieu au contraire de créer un alignement végétal relativement opaque sur les deux côtés, afin de masquer certains arrières : aménagement qui devra tenir compte du projet de piste cyclable prévu à court terme par le Département, sur cet axe.

Il est passé par ici, il repassera par là...

Et notre perception à nous de l'A16 depuis nos routes et nos chemins ? Elle est assez favorable car cette autoroute s'intègre bien du fait de son passage en tranchée qui vient renforcer la perception des reliefs décrits ci-dessus. Vers BOULOGNE-SUR-MER, elle s'enfonce sous la forêt d'HARDELOT préservée, tandis que vers AMIENS son parcours est relativement discret sur la crête des Monts de DANNES.

Alors on peut dire que cette autoroute dans un paysage assez exceptionnel a fait un parcours... presque sans faute.

Le Mont Violette

La cuesta

La motte féodale

passage de l'autoroute A16



Charte d'urbanisme



Pour maîtriser l'urbanisation, la commune, qui a compétence pour les autorisations de lotissements et la délivrance des permis de construire a, à sa disposition, certaines références opposables aux pétitionnaires :

- *Le plan d'occupation des sols* (P.O.S.) approuvé en 1983, révisé pour la partie HARDELOT en 1992 et pour la partie NEUFCHATEL en 1997, est le document essentiel. Il comprend, le plan de zonage, allant des zones constructibles dans l'immédiat au zones protégées (inconstruc-

- *La Loi "paysage"* du 8 Janvier 1993 donne un cadre législatif à la protection du paysage : il s'agit surtout de mesures incitatives et non obligatoires à prendre en compte dans le P.O.S., pour l'intégration des constructions dans l'environnement immédiat, le cadre d'intervention de cette Loi "paysage". Elle concerne également l'affichage publicitaire et les enseignes.

- *La Loi "Barnier"* du 2 Février 1995 concerne l'amélioration du traitement paysager des entrées de villes, qui doit être formalisée dans le P.O.S.



tibles), en passant par les zones à vocation de lotissement et les zones agricoles.

- *Le coefficient d'occupation du sol* (C.O.S.), qui correspond à la surface habitable disponible par rapport à celle du terrain, varie selon le type de zone constructible de 0,20 à 1.

- *Le règlement de construction* précise, en fonction des zones, les limites d'implantation, la hauteur de l'habitation et, succinctement, l'aspect extérieur.

- *La Loi "littoral"* du 3 Janvier 1986 rend inconstructible une bande de 100 mètres de large le long de notre littoral.

SUPERFICIES

- de la commune : 2084 ha
- partie HARDELOT : 1200 ha
- des zones naturelles de protection : 772 ha

HARDELOT

- Zones constructibles : 34%
- Zones non constructibles : 66%

d'interventions sur l'existant que pour de nouvelles implantations,

- établir une règle du jeu claire et argumentée qui peut prendre deux formes : guider en amont les interventions architecturales et urbaines avant le dépôt du permis de construire, rendre opposables certaines prescriptions.

II - Comment ?

1 Par un travail de recherches historiques essentiellement en archives :

- celles très conséquentes de Monsieur José LESUR, Président de la S.A. du Domaine, relatant l'histoire de la station depuis les premiers projets, la naissance d'HARDELOT en 1907, jusqu'aux derniers lotissements.

- un autre fonds très intéressant a été découvert au hasard des démarches... Il s'agit des fonds d'archives de l'ancien architecte en chef de la station de 1905 à 1940, Louis-Marie CORDONNIER, qui fut chargé par Sir John Whitley -fondateur d'HARDELOT de la conception urbaine des principaux équipements et de la construction de nombreuses villas.

2 Par un travail d'analyse et d'inventaire :

- analyse sur des plans à grande échelle,

- travail d'observation sur le terrain, sous forme de croquis, coupes, photos.....

Analyse de la structure végétale, de l'intérêt architectural des constructions, de leur implantation sur le terrain...

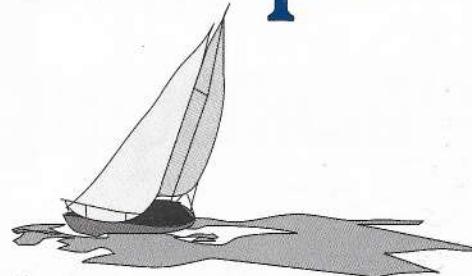
3 Pour aboutir à des prescriptions :

- sous forme d'un cahier de recommandations paysagères et architecturales permettant à l'autorité compétente en matière d'urbanisme (la commune et les services de la D.D.E. qui instruisent les dossiers de permis de construire), d'avoir un document cadre à visée pédagogique.

- par l'incorporation dans les règlements du P.O.S. à l'appui de l'analyse des règlements actuels du P.O.S. et des lotissements, en appréciant ce que chaque document a produit en matière de formes urbaines et architecturales.



La page touristique



Qui fait quoi ?

Avec la superposition des structures à vocation touristique, la grande polyvalence des postes, la complexité et le chevauchement du travail sur le terrain, il est compréhensible qu'un novice en la matière en perde son latin : "C.D.T., District, Directeur d'Office de Tourisme, Directeur de Station..." Mais au fait, qui fait quoi ?

Pour cette première page touristique, il semble nécessaire de vous éclairer sur le sujet...

Le Comité Départemental du Tourisme (C.D.T.), basé à BOULOGNE-SUR-MER, est chargé de fédérer l'ensemble de l'offre touristique sur le département du Pas-de-Calais.

Ses missions :

Promotion, édition, relations presse, fédération par secteurs, production et accueil.

Le Comité Régional du Tourisme (C.R.T.), basé à LILLE, est chargé de fédérer l'ensemble de l'offre touristique sur la région.

Le District de BOULOGNE-SUR-MER a également une compétence touristique. Il apporte une aide logistique aux communes et stations touristiques qui en font partie.

A HARDELOT-PLAGE, l'Office de Tourisme est présidé par Monsieur POCHET. Martine BOULANGER, responsable, est chargée de l'encadrement du personnel d'accueil, de la coordination des actions touristiques locales et de la conception de produits et forfaits, de l'animation de la station répondant aux critères du "Label Kid" en particulier. La promotion et les actions de communication font également parties de ses nombreuses prérogatives.

Stéphanie BOULANGER, chargée de mission en développement touristique, est recrutée par l'Office de Tourisme.

Son rôle : mettre en place les outils et moyens nécessaires au développement touristique.

Son but : accroître durablement la fré-

quentation touristique.

Ses objectifs : requalifier et professionnaliser l'offre existante, mettre en place une démarche qualité globale en station, accroître le taux d'occupation annuel moyen de l'hôtellerie classée pour pouvoir attirer des investisseurs.

Ses moyens humains : la volonté de la Municipalité et des professionnels d'avancer dans le même sens, car il s'agit avant tout d'un travail d'équipe.

Ses moyens financiers : ceux attribués par l'Etat, la Région et la Commune de NEUF-CHATEL-HARDELOT pour remplir sa mission première, à savoir la mise en place du Jardin des Mers, structure d'animation permanente (7 jours sur 7), sportive et culturelle professionnalisée (encadrée par des professionnels de l'animation) pour les enfants et adolescents.

L'activité touristique 97 en chiffres

• 30 180 personnes ont été accueillies et hébergées à l'Hôtel du Parc (26 088 en 96)

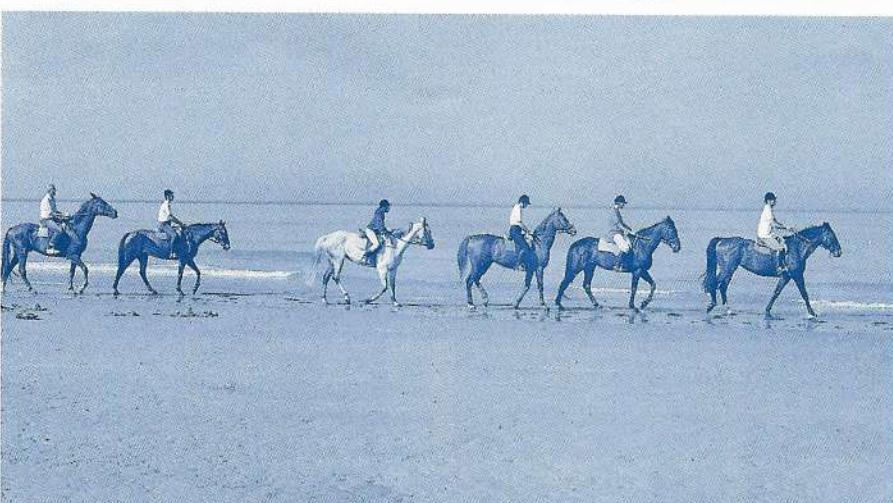
• 148 454 francs ont été consacrés au fleurissement de la commune, soit 51,7% de plus qu'en 1996, représentant quelque 45 000 fleurs et plantations.

• Plus de 100 personnes sont employées en permanence dans la station pour l'activité touristique (services public et privé dont accueil, hébergement, entretien et restauration, activités sportives).

• 2 847 tonnes d'ordures ménagères ont été récupérées dans la commune, 1 809 tonnes à HARDELOT-PLAGE (dont 1 188 tonnes pour la période d'Avril à Septembre) et 1 040 tonnes à NEUFCHATEL.

• Avec une capacité d'environ 6 000 chambres, le Pas-de-Calais a gagné, par rapport à 1996, plus de 71 700 nuitées (source : Observatoire Régional du Tourisme-Période du 02.06.97 au 20.09.97).

• Dans les hôtels du Pas-de-Calais, deux clients étrangers sur trois sont britanniques (même source).

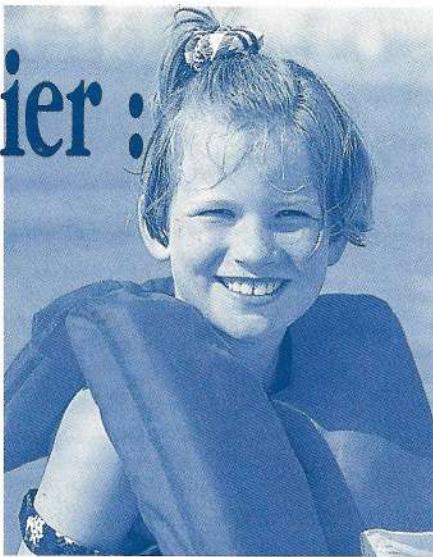


Mission presque accomplie puisque l'Office du Tourisme recruterà dès le mois de juin un animateur sport/environnement.

Une école de cerfs-volants doit notamment voir le jour... grâce au travail effectué en collaboration avec l'Office du Tourisme, la municipalité et les partenaires institutionnels.

S.B.

Dossier :



La qualité de l'accueil : l'objectif quotidien de l'office du tourisme

Souvent l'accueil apparaît comme la clef de voûte de l'économie du Tourisme : tout faire pour que le touriste reparte satisfait et revienne séjourner dans la station. (Rappelons qu'un touriste est une personne qui séjourne au moins une nuit dans un hébergement marchand, d'où l'importance de l'activité hôtelière).

L'accueil est en effet une activité commune à tous les Offices de Tourisme, elle est prioritaire... La mission principale de Patricia HENEAU et Florence PRINCELLE, hôtesses d'accueil à HARDELOT, est d'anticiper les attentes des touristes : elles sont à l'écoute permanente des visiteurs, elles informent, elles conseillent, elles orientent... et toujours avec le sourire ! Les connaissances linguistiques, informatiques

et télématiques dont elles disposent leur permettent de remplir leur fonction d'accueil dans des conditions de qualité optimales.

En effet, la démarche qualité est une action que Mme BOULONGNE, responsable de l'Office de Tourisme, aime voir accomplir au sein même de l'Office : pas plus de trois sonneries pour prendre une ligne, traitement du courrier immédiat, documentation à jour et informations précises... D'ailleurs, comme on le dit bien souvent, l'accueil c'est surtout et avant tout savoir sourire ! Et le sourire, surtout quand on travaille en station touristique, c'est la règle d'or.

A quand l'organisation d'un concours des "leaders de l'accueil" ?

Le saviez-vous

Un nouveau service d'information pour la région : "Tourisme Nord Pas-de-Calais"

La Région Nord Pas-de-Calais est pilote en matière de nouvelles technologies de communication liées au secteur du Tourisme (1ère région française à avoir relié par informatique l'ensemble des O.T. et C.D.T.).

En effet, l'Office de Tourisme d'HARDELOT est équipé depuis peu d'un outil performant, doté de deux nouveaux logiciels, qui ne se limite pas uniquement aux renseignements locaux. Et c'est là toute son originalité !

Exemples : Si vous désirez séjourner au fin fond de l'Avesnois dans un hôtel avec piscine et acceptant votre petit compagnon à 4 pattes... le service accueil de l'Office de Tourisme d'HARDELOT est en mesure de vous communiquer les coordonnées de cet endroit !

Vous préférez vous rendre aux sports d'hiver et aimerez connaître l'itinéraire le moins onéreux et / ou le plus rapide ? Pas de souci à vous faire, cela aussi l'Office de Tourisme d'HARDELOT vous l'indiquera.

Alors il n'y a plus à hésiter. Contactez le service accueil qui se fera également un plaisir de vous renseigner sur les musées, les loisirs et festivités, les hôtels et restaurants... de toute la région !

Avis de recherche !

Le 21 Juin, à HARDELOT, c'est la fête de la Musique !

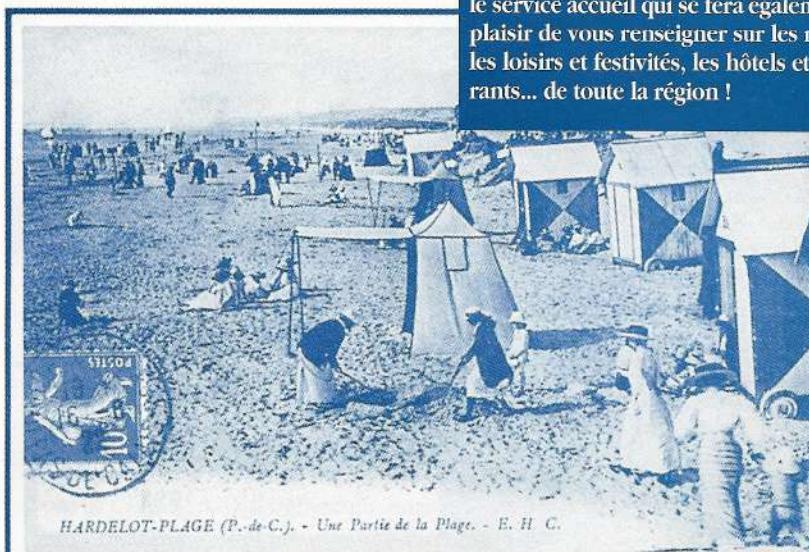
Tous les groupes locaux, bandes de jeunes ou d'anciens, musiciens expérimentés ou amateurs, choristes ou chanteurs... sont les bienvenus pour cette soirée consacrée à la musique. Merci de prendre contact avec l'Office de Tourisme.

Au temps des cabines de plage...

L'Office de Tourisme souhaite élire cet été la plus belle cabine de plage d'HARDELOT. Redonner à la digue sa convivialité d'antan... quoi de plus naturel pour une station balnéaire ! Merci aux propriétaires intéressés de nous contacter le plus rapidement possible.

Avis aux randonneurs !

Deux sentiers de randonnée ont été créés dans la commune au départ de Neufchatel. Renseignements et topoguides disponibles à l'Office.

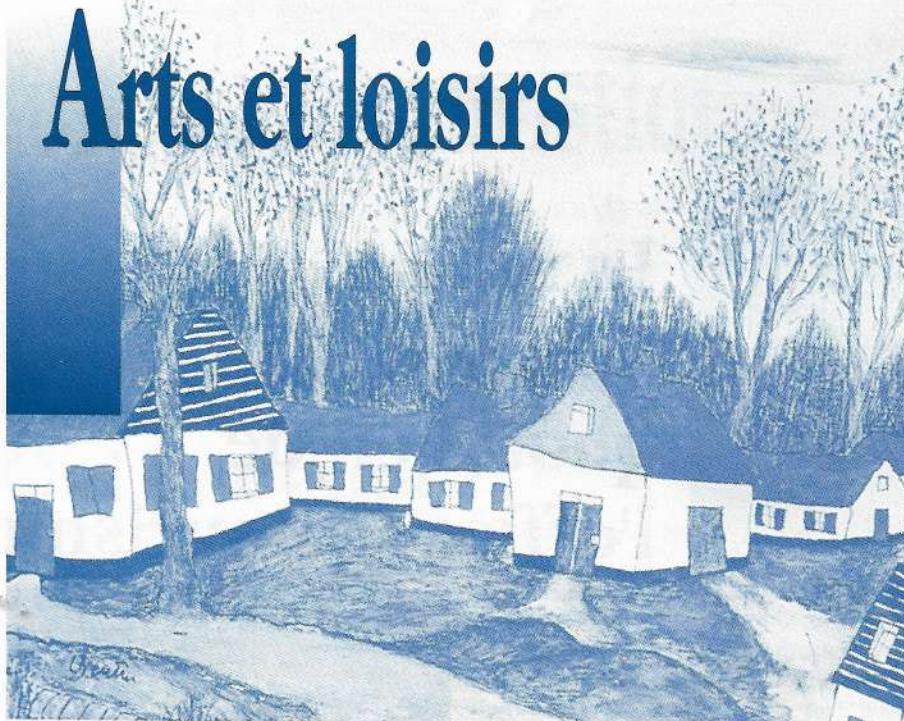


HARDELOT-PLAGE (P.-de-C.) - Une Partie de la Plage. - E. H. C.

M.B.



Arts et loisirs



Arts graphiques Peinture, dessin, Expos

ATELIERS - Salle Blériot

Les artistes en puissance se délient et se révèlent sous la houlette charismatique de Madame SENEPART, artiste peintre, hôte permanente du Musée du TOUQUET, qui prodigue son art et son savoir avec une pédagogie généreuse et conviviale.

Jeunes et adultes suivent avec assiduité les précieuses séances d'initiation artistique. Ils sont récompensés chaque trimestre par une visite de musée (Gravelines, Cambrai etc...) qui ravit petits et grands.

"GAUGUIN, TAHITI, LES ÎLES" - Exposition du 25 mai au 7 juin, salle Blériot.

Il y a 150 ans naissait Paul Gauguin. Célébrer cet anniversaire est l'occasion de se rappeler l'influence de cet artiste sur l'art du XXe siècle. 17 peintres et sculpteurs ont choisi de communier autour de l'œuvre du peintre et de conforter leur réflexion sur l'utilisation de la couleur, support fondamental de l'imaginaire de Gauguin.

LES ARTISTES AMATEURS D'HARDELLOT

EXPO 25 Juillet - 2 Août

Salon d'été des artistes discrets, qui nous offrent le plaisir de découvrir leurs dernières créations. Ils sont chaque année plus nombreux et le cercle s'agrandit dans la plus grande convivialité. Un prix public et un prix du jury récompensent les travaux les plus achevés.



GAUGUIN, TAHITI, LES ÎLES
HARDELLOT
MAI-JUIN 1998

Rétrospective Louis Bentin

Peintures-Gravures-Collages

Du 1er au 21 Mai 1998 - Salle Blériot

Louise BENTIN a choisi HARDELLOT pour donner rendez-vous à ses amis, à l'occasion de cette exposition qui rassemblera l'essentiel de ses peintures et créations diverses. Cette artiste atypique nous emmène dans un univers où se conjuguent une énergie phénoménale, une poésie des lignes et des couleurs associées à une maîtrise des matières, qui nous restituent le mouvement et la transformation du monde.

Tous les grands courants de la peinture contemporaine fusionnent dans une œuvre extraordinairement singulière.

Biographie

- Naissance dans le Pas-de-Calais
- Première exposition personnelle chez Lucie KHROG en 1942
- Vit à SAINT-TROPEZ à partir de 1945
- Retour dans la région parisienne vers 1960
- Exposition personnelle chez Suzanne DE CONINCK, Galerie d'Art International et chez Lucien DURAND
- Participe aux premières expositions des "Nouveaux Réalistes"
- Voyage et exposition à NEW-YORK en 1962
- Retour dans le Pas-de-Calais en 1970
- Exposition personnelle à la galerie BALLANCHE en 1978, avec l'aide du Ministère de la culture
- Participation à divers salons : UNESCO, Grands et Jeunes, Ars Sacré, Réalités Nouvelles....
- Expositions de groupe en France et à l'étranger
- Exposition au Musée du TOUQUET en 1991
- Vit et travaille à VERTON, à proximité du TOUQUET et des grandes plages du Nord...

Célébrations



90^{ème} Anniversaire

L'Harmonie "L'ESPÉRANCE" mûrit et peaufine depuis un siècle (presque !) ses activités musicales, tant pédagogiques que concertistes, pour le plus grand plaisir et le réel avantage de ses adhérents et autres amateurs de musique de qualité.

25^{ème} Anniversaire

Le Festival de Musique d'Hardelot fête cette année son quart de siècle avec une prestigieuse régularité dans la qualité du programme :

JUILLET - AOÛT

Vendredi 10 Juillet : Frank BRALEY, Jean-Claude CASADESUS
Orchestre National de LILLE
Beethoven, Saint-Saëns

Mardi 14 Juillet : Françoise POLLET, Louis LANGREE
Orchestre de Picardie
Dutilleux, Wagner, Haydn

Vendredi 7 Août :

Anne GASTINEL, violoncelle,
François-Frédéric GUY, piano
Beethoven, Tanguy, Brahms

Samedi 8 Août :

Adrienne KRAUSZ
Schumann, Rachmaninov, Liszt

Vendredi 14 Août :

Gospel Voices

Date à définir :

Hommage à Gershwin



Rendez-vous !

**Les 16 et 17
Mai 1998
FESTIVAL DE
MUSIQUE
A NEUFCHATEL**

Samedi 16 :

Gala d'ouverture par "L'Espérance", salle des sports

Dimanche 17 :

Concerts et défilés, expositions de photos et d'instruments
Espace Malraux, parade des sociétés de musique sur le stade, avec le concours de la
Délégation Boulonnaise. 750 participants...

7 juin - 27 juillet - 30 août - 4 octobre

Les dimanches gourmands d'Hardelot

"Le terroir et les jardins d'Opale"

Les producteurs et artisans du pays d'opale vous attendent à Hardelot pour vous faire découvrir les produits des terroirs du Boulonnais, des 7 Vallées et de l'Audomarois, pour une fête des saveurs et du savoir-faire qui enchantera tout le monde.

Ce sera l'occasion pour résidents et visiteurs de se procurer les produits gourmands et labellisés qui permettent de composer des menus gourmets aux saveurs authentiques et pittoresques.

Ces matinées gastronomiques (9h à 13h)



seront accompagnées d'animations musicales qui permettront de flâner agréablement dans le centre-ville d'HARDELLOT.

Sélection gourmande

Cabillaud rôti au lard, crémée d'endives
Pour 4 personnes :

4 portions de 200g de cabillaud
3 petites endives
300g de crème fraîche épaisse
120g de beurre
1 cuiller à café de sucre en poudre
4 belles tranches de lard fumé
4 branches de thym frais
Sel, poivre, muscade, pluches de cerfeuil

Laver, essuyer les endives et les émincer. Mettre le beurre à fondre dans une cocotte, y ajouter les endives. Lorsqu'elles commencent à blanchir, ajouter sel, poivre, sucre, muscade et crème fraîche. Réduire doucement à velouté désiré. Entourer les portions de cabillaud de lard et d'une branche de thym, les rôtir doucement. A cuisson voulue, dresser le cabillaud au centre de l'assiette nappée de crémée d'endives et décorer de pluches de cerfeuil.

Accompagner de ratte du Touquet étuvées.

Saveurs marines proposées par l'un de nos talentueux chefs Hardelotois

Découvrez qui ... sans vous "briser" les méninges !



L'association sportive des golfs d'Hardelot-1905 !

600 membres pratiquent le golf et participent aux 70 journées de compétitions organisées dans l'année par l'association sportive présidée par Diego Castellon et son équipe.

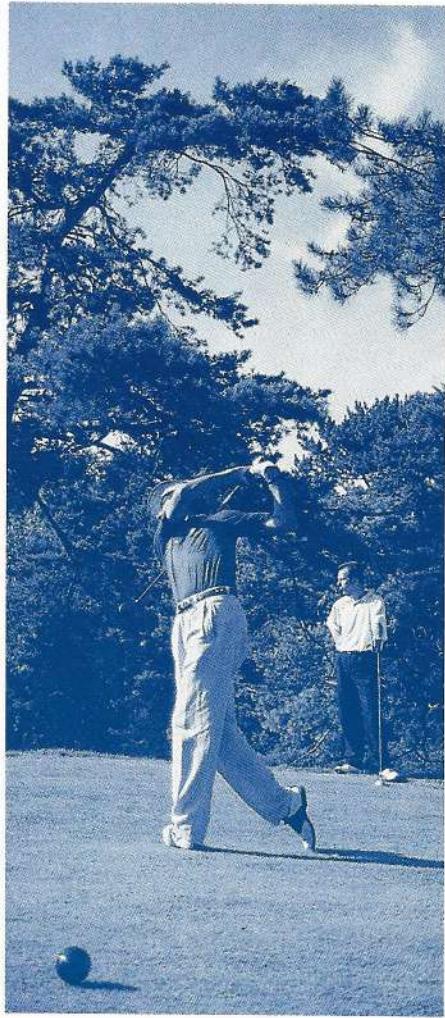
La GRANDE SEMAINE INTERNATIONALE constitue le point fort de la saison golifique à HARDELLOT. Elle se déroulera cette année du 2 au 9 Août. Cette manifestation prestigieuse, de haut niveau, rassemble en moyenne 180 joueurs par jour sur les parcours d'HARDELLOT.

FLEURONS :

- Une EQUIPE FEMININE classée en 3ème Division Nationale avec en figure de proue Daphné LESUR, 1ère série nationale.
- Champion de France 1996, catégorie Benjamins : Alexis DELLOYE...Jour de gloire pour le Club.
- Chez les messieurs, Pierre MAISONNAVE, joueur classé en Première Série Nationale.

ENTENTE CORDIALE :

Le club est jumelé avec le célèbre club anglais de WENTHWORTH.



Dimanche 5 juillet

Hardelot refait ses boucles

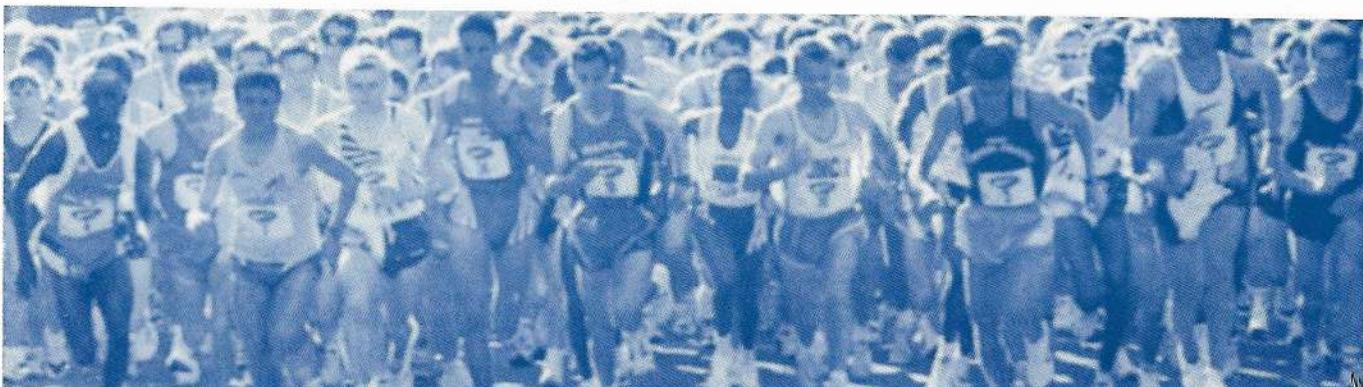
Coquetterie ? Non, pragmatisme... Retour aux conditions initiales du succès de cet événement d'athlétisme. La Municipalité, désireuse de conserver l'épreuve sportive mais dans une autre mouture, en a confié l'organisation au tandem bien connu du milieu de la course à pied, Pascal ROCHE, directeur de marketing d'Auchan et Paul DUBART, professeur de gymnastique.

Les "Boucles" se recentreront au cœur même de la station, depuis la Place de l'Océan, intégrant ainsi l'ensemble des commerçants et l'Office du Tourisme au déroulement de la manifestation. La date choisie permet aussi d'en faire une course de jogger-touriste, d'autant que le plateau des stars est substantiellement allégé, faisant de l'épreuve un événement avant tout régional.

En ce sens, les inscriptions seront prises la veille de la course et le matin même. La course des jeunes sera maintenue sur un "mile" (1609 mètres) et le tracé du 10 km utilisera largement les avenues Hardelotoises.

Nul doute que les "Boucles d'Hardelot" 98 seront une grande fête sportive dans la station.

G.C.





Dans le prochain numéro :

- Dossier : Assainissement
- Social : Les emplois jeunes dans la commune
- Le saviez-vous ?
Régie municipale : Qui fait quoi les équipements, les moyens
- Tourisme, sport, culture :
Les projets

Mairie de NeufChatel Hardelot

Rue des allées

62152 NeufChatel-Hardelot

TEL : 03 21 99 94 94 - FAX : 03 21 33 66 51

